



CCI BRETAGNE

BÉNÉFICIER DU SUIVI DE LA JEUNE ENTREPRISE

Un programme spécifique proposé par votre CCI pour assurer la pérennité de votre entreprise

Durant les premiers mois d'activité, le jeune chef d'entreprise se familiarise avec un nouveau monde celui de l'entreprise et de son environnement. Vous devez désormais élaborer une stratégie de développement et mettre en place des outils de gestion pour assurer la pérennité de votre structure. Pour cela, vous pouvez bénéficier d'une gamme de services proposés par votre CCI.

LE SUIVI POST CRÉATION OU REPRISE

Il est assuré par votre conseiller de votre CCI qui se déplace dans votre entreprise pour plusieurs entretiens réguliers au cours desquels il identifie les objectifs poursuivis, leur degré de réalisation et les points de vigilance. Ce suivi peut être formalisé pour les bénéficiaires du PASS CREATION par le biais d'un contrat signé entre le chef d'entreprise, la CCI et la Région Bretagne.

LES ATELIERS ET FORMATIONS JEUNES DIRIGEANTS

Vous pouvez participer à des réunions de sensibilisations dans les domaines de l'approche commerciale, les techniques de vente, la gestion ou la finance...

[Découvrez l'agenda de nos événements](#) dédiés à la création, reprise et transmission d'entreprise.

LES FORMATIONS POUR LES CHEFS D'ENTREPRISES

Un large panel vous est proposé par nos services formations des CCI. N'hésitez pas à les contacter pour trouver une formation adaptée.

En tant que chef d'entreprise, vous cotisez à un fonds de formation qui peut prendre en charge partiellement ou intégralement le coût de certaines formations.

LA MISE EN RÉSEAU, LES CLUBS CRÉATEURS

Il est indispensable de ne pas rester isoler. Pour ce faire, vous pouvez rencontrer d'autres dirigeants pour échanger en participant aux [Clubs Créateurs](#), [clubs d'entreprise de votre territoire](#). Vous construirez ainsi au fil du temps votre propre réseau.

Dans le cadre de votre projet, vous pouvez être éligible au dispositif d'accompagnement **PASS Création**. Pour en [savoir +](#)

CCI Bretagne - Cap Courrouze - 1-A rue Louis Braille - BP50514 - 35005 Rennes Cedex
Tél : 02 99 25 41 41 - Mail : ccir@bretagne.cci.fr